

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

Conformément au paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la
Loi sur les cités et villes

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, de ce qui suit :

Pour faire suite à la résolution 2013-01-005 adoptée lors de la séance du conseil du 15 janvier 2013 et modifiée par la résolution 2013-05-242 adoptée lors de la séance du conseil du 14 mai 2013, le lot 5 104 057 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lot situé dans le parc industriel et portuaire Perron, d'une superficie d'environ 6 000 mètres carrés, a été vendu à l'entreprise Les Immeubles RMT, représentée par M^{me} Nathalie Genest, pour la somme de 52 000,00 \$, produit net de la vente.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 26 mars 2014.



Alain Gagnon, MAP,OMA
Greffier